



ARAMOS



ASSOCIATION DE RECHERCHE APPLIQUÉE AU
MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE SANTÉ

7^{ème} Congrès ARAMOS

21 et 22 novembre 2019 – Université Jean Moulin Lyon 3

Nouvelle date de soumission : 25 août 2019

Mieux coordonner pour mieux soigner ? Le système de santé mis au défi de la coordination

Comme les années précédentes, toutes les propositions de communication traitant largement du management des organisations de santé sont recevables, quels que soient leur thème et leur objet.



Appel à communication

« Le système de santé demain, c'est un réseau de soins de proximité, dont font partie tous les professionnels de santé d'un territoire, quel que soit leur statut, et qui garantit à la population l'accès permanent à des soins programmés ou non programmés. Les soignants de ce réseau pourront être des hospitaliers, des libéraux, des médecins, des infirmiers, des sages-femmes, des pharmaciens, ce qui importe, c'est que chacun, à sa place avec son expertise, sa compétence, puisse intervenir au bon moment, de manière coordonnée avec ses collègues et en équipe »

Discours du Président de la République sur la transformation du système de santé "Prendre soin de chacun", 18 septembre 2018.

Les orientations de ce discours traduites dans les axes du projet de loi « Ma Santé 2022 » soulignent encore une fois l'enjeu central de la coordination. Pourtant, les différentes lois qui se sont succédées ces soixante dernières années ont principalement visé à améliorer l'efficacité et l'efficience des prises en charge et accompagnements aux différents niveaux du système de santé en promouvant de nouvelles formes ou de nouveaux dispositifs de coordination.

Ainsi, dès les ordonnances de 1958 la segmentation de l'offre opérée tant par la gradation des soins que par la répartition territoriale des autorisations d'activité portent en germe la nécessité d'une coordination renforcée. 10 ans plus tard, la création du statut d'établissement PSPH s'inscrit dans la même logique de coordination de l'offre, cette fois entre acteurs publics et privés.

Les ordonnances de 1996 abordent la question de la coordination sous le nouvel angle du parcours patient en formalisant les réseaux de soin entre établissements de santé, médecine de ville et secteur médico-social.

Les réformes récentes continuent de s'appuyer sur ces deux formes de coordination par l'offre d'une part, et autour du parcours patient d'autre part. Ainsi, la réorganisation de l'offre hospitalière publique autour des Groupements hospitaliers de territoire centrés sur un établissement pivot vise à rebattre les cartes de la coordination intra et inter-établissements à l'échelle des territoires de santé. Par ailleurs, du côté de la médecine de ville, se constituent les Communautés professionnelles territoriales de santé qui ont pour objectif *« de concourir à l'amélioration de la prise en charge des patients dans un souci de continuité, de cohérence, de qualité et de sécurité des services de santé, par une meilleure coordination des acteurs qui la composent »* et les Plateformes territoriales d'appui qui visent, de leur côté *« à apporter une réponse aux professionnels, et en particulier aux médecins traitants, dans la prise en charge des situations complexes »*.



En dépit de ces efforts, l'articulation entre les différentes parties prenantes ne donne pas entière satisfaction tant du point de vue des patients que des professionnels ou des financeurs. Le faire-ensemble reste ainsi une question partiellement non résolue dans un système caractérisé par son fonctionnement réticulaire. C'est pourquoi le 7ème congrès d'ARAMOS a pour objectif de faire un état des lieux des recherches en sciences de gestion qui interrogent les formes de coordination et leur mise en œuvre dans le champ de la santé en envisageant les différentes approches mobilisées dans les disciplines du management. Ces travaux peuvent relever des différents champs disciplinaires traditionnels du management : Théorie des organisations, Gestion des ressources humaines, Comptabilité, Finance, Marketing et communication, Stratégie, Système d'information, Logistique, etc.

Dans cette perspective, les communications attendues peuvent adopter différents angles et objets d'analyse :

- Quelles tensions et quels équilibres entre fonction et structure de coordination ?
- Quels métiers et quelles compétences pour assurer et animer cette coordination ?
- Quels modèles et mécanismes de financement des fonctions et structures de coordination ?
- Comment évaluer, d'une part les besoins en coordination et, d'autre part, l'impact de la coordination sur la performance des prises en charge et des accompagnements ?
- Sur quel substrat technique peut s'appuyer la coordination des acteurs et des séquences de soins et d'accompagnement ? Notamment, quelles solutions et quels problèmes nouveaux sont introduits par l'outillage numérique ?
- Traditionnellement, une part importante de la fonction de coordination est assurée par le patient/usager lui-même ou son entourage mais cette fonction reste souvent un impensé du système de santé. Le renouvellement de la démocratie sanitaire interroge les modalités et formes d'implication des non professionnels dans la coordination des parcours de soins et d'accompagnement.

Si le thème du congrès porte sur ces problématiques, elles ne sont pas exclusives ; toutes les communications qui concernent le management et le fonctionnement des organisations et du système de santé sont les bienvenues pour ce congrès.

Les meilleurs papiers seront proposés pour intégrer le processus d'évaluation dans le Journal de Gestion et d'Economie de la Santé (Classée CNRS-FNEGE 4)



Calendrier

25 août 2019 : Date limite de soumission des communications complètes

20 septembre 2019 : Retour des avis du comité scientifique

4 novembre 2019 : Date limite de réception des communications définitives

Envoi des communications

Le dépôt des communications se fera en ligne sur la plateforme Internet :

aramos2019-lyon.sciencesconf.org

Format des communications

Soumission en anglais ou en français

Taille et format : 15 pages maximum, Microsoft Word, format A4

Marges : 2,5 cm à droite, à gauche, en haut et en bas

Texte normal : Times New Roman, taille 11, simple interligne, justifié

Résumé : environ 800 mots, taille 10, encadré, complété par une liste de mots clés (7 au maximum)

Titres :

1er niveau : 1 – GRAS MAJUSCULE TIMES NEW ROMAN 12 [sans retrait]

2ème niveau : 1.1 – Gras minuscule Times New Roman 12 [retrait à gauche 1,25]

Paragraphes :

Aucun retrait à la 1re ligne de chaque paragraphe

Espacement de 6 points avant chaque paragraphe

Tableaux et figures : insérés et numérotés

Bibliographie :

Dans le texte : [Nom1 et al., date ; Nom4, date] ... cité par Nom5 [date, p. ...]

Dans les références :

taille 10, retrait à gauche 0,5 cm, 1re ligne retrait négatif 0,5 cm

Livres : Nom1, P1. , Nom2, P2. & Nom3, P3. [année], *Titre du livre*, Editeur

Article : Nom5, P5. [année], Titre de l'article, *Titre de la revue*, Vol..., N°..., p. ...-...

Comité scientifique (en cours de constitution)

Nathalie ANGELE-HALGAND, Université de Nouvelle Calédonie

Laurie BALBO, Montpellier Business School

Christophe BARET, Université Aix Marseille

Isabelle BARTH, INSEEC SBE

Christel BEAUCOURT, IAE, Université de Lille 1

Marie-Aline BLOCH, EHESP



Carole BONNIER, ESCP Europe
Franck BURELLIER, Université de Rennes 1
Valérie BUTHION, Université Lyon 1
Jean-Baptiste CAPGRAS, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3
Anne-Sophie CASES-LACOUR, IAE, Université de Montpellier
Emmanuelle CARGNELLO, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Paula CHRISTOFALO, EHESP
Benoit CRET, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3
Jean-Paul DUMOND, Université Paris-Est
Ariel EGGRICKX, IUT, Université de Montpellier
Beatrice FERMON, Université Paris-Dauphine
Christophe FOURNIER, IAE, Université de Montpellier
Isabelle FRANCHISTEGUY, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Sébastien GAND, Université de Grenoble-Alpes
Karine GALLOPEL-MORVAN, EHESP
Irène GEORGESCU, Montpellier Management, Université de Montpellier
Marie-Léandre GOMEZ, ESSEC
Corinne GRENIER, KEDGE Business School
Nicolas GUILHOT, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3
Leonie HENAUT, CSO, Science Po Paris
Julien HUSSON, IAE, Université de Lorraine
Guillaume JAUBERT, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3
Frédéric KLETZ, Ecole des Mines Paristech
Laëtitia LAUDE, EHESP
Célia LEMAIRE, Université de Strasbourg
Marie Christine LICHTLE, AES, Université de Montpellier
Caroline MERDINGER-RUMPLER, Université de Strasbourg
Etienne MINVIELLE, Ecole Polytechnique et Institut Gustave Roussy
Jean-Claude MOISDON, Ecole des Mines ParisTech et EHESP
Gérald NARO, Montpellier Management, Université de Montpellier
Thierry NOBRE, Université de Strasbourg
Roxana OLOGEANU, Polytech, Université de Montpellier
Christophe PASCAL, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3
Isabelle PRIM-ALLAZ, Université Lyon 2
Magali ROBELET, Université Lyon 2
Olivier SAULPIC, ESCP Europe
Claude SICOTTE, EHESP
Jennifer URASADETTAN, Université de Rennes 2
Annick VALETTE, Université de Grenoble -Alpes
Lucile VERAN, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3



Didier VINOT, Université Jean Moulin Lyon 3
Mathias WAELLI, EHESP

Comité d'organisation

Jean-Baptiste CAPGRAS, Isabelle CASSIO, Hervé CAZENEUVE, Benoit CRET, Nicolas GUILHOT, Guillaume JAUBERT, Samira MOHAMMED, Christophe PASCAL, Lucile VERAN

Contacts et informations pratiques

L'ensemble des éléments concernant ce congrès (Appel à communication, soumission des communications, programme, inscription, logement, etc.) est disponible sur le site Internet :

aramos2019-lyon.sciencesconf.org

Pour toute question, contactez Isabelle Cassio : isabelle.cassio@univ-lyon3.fr